

AGENDA 2018

9 JUIN

DÉFIS DU MARAIS
ADULTES : 11 H.
ENFANTS : 14 H.
FESTIVAL MOUL'STOCK
À PARTIR DE 16 H
ORGANISÉS PAR
LE COMITÉ DES FÊTES

23 JUIN

TOURNOI DE PÉTANQUE
AMICAL PROPOSÉ PAR
L'ORTE CHARRONNAISE

24 JUIN

KERMESSE DE L'ÉCOLE,
PRÉPARÉE PAR
L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES

13 JUILLET

FÊTE NATIONALE :
FEU D'ARTIFICE

22 JUILLET

CONCOURS DE CHIENS DE
TROUPEAU ORGANISÉ PAR
AUNIS ATLANTIQUE CLUB
CANIN CHARENTAIS 17

4 AOÛT

REPAS CHARENTAIS DE
L'ORTE CHARRONNAISE

«Charron info»
Responsable de la publication :
Jérémy Boisseau
Conception : Cécilia Plaire
Rédaction : Valérie Clément
Graphisme et impression :
imprimerie Paul Mingot
Dépôt légal n° 1190 du
30/07/2009

VIE ASSOCIATIVE

DÉFI DU MARAIS ET FESTIVAL MOUL'STOCK : CHARRON EN FÊTE LE SAMEDI 9 JUIN

Avec plus de 5 000 spectateurs en 2017, le festival de musique s'impose chaque année davantage comme un événement majeur de l'agenda culturel de notre région. Le 9 juin prochain, le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour sa 8e édition et son indissociable Défi du Marais.

Cette année encore, plus de sept heures de concerts gratuits vous seront proposées, accompagnées bien sûr des premières moules de Charron. Au programme, retrouvez la formation électro-pop de l'université de La Rochelle et le groupe The Stoners qui reprendra le répertoire des Rolling Stones. Epsilon, qui avait enflammé l'édition 2014, fêtera la sortie d'un nouvel album. Et surprise pour tous ceux qui ont participé aux dernières éditions : le groupe Big Flush reviendra en clôture du festival. En préambule des concerts, les plus jeunes auront leur espace « jeux gonflables » et vous pourrez découvrir un show break dance présenté par le collectif Ultimatum bien connu des jeunes Charronnais.

En avant-garde du festival, le Défi du Marais vous fera découvrir à partir de 11 h notre territoire dans la plus grande convivialité car déguisements et bonne humeur sont obligatoires. L'épreuve sportive rassemblera de nombreux coureurs qui en découvrant sur un circuit de plus de vingt kilomètres mêlant course à pied, canoë et



VTT. Nouveauté 2018 : à 14 h, s'élancera le Défi des enfants, réservé aux jeunes nés entre 2005 et 2010 et répartis en 3 catégories d'âges.

Renseignement sur www.moulsstock.fr et www.defidumarais.fr

L'ORTE CHARRONNAISE TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

Marche le lundi, pétanque le mardi et vendredi, jeux de société le jeudi, l'association vous propose ce printemps et cet été de nombreux rendez-vous conviviaux. Le 28 avril, une sortie vous a permis de découvrir le patrimoine médiéval de Pons classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et, après un repas partagé, l'estuaire de la Gironde au cours d'une descente en bateau jusqu'à Blaye. L'association vous convie le 23 juin à un tournoi de pétanque amical ouvert à tous sur les terrains de Charron et le 4 août, au traditionnel repas charentais organisé à la salle des fêtes.

Renseignement auprès d'Anita Poulthier. 06.32.73.25.16

OUVERTURE DE LA SAISON DU CLUB CANIN

Comme en 2017, Aunis Atlantique Club Canin Charentais 17 planifie ses manifestations 2018 au cours du printemps et de l'été afin que les Charronnais, les habitants du territoire et les estivants puissent en profiter. Tournois et concours de flyball, d'agility ou encore d'obéissance vont se succéder. Le 22 juillet se tiendra un concours de chiens de troupeau, unique dans notre département. Remercions les éleveurs de mouton charronnais qui mettent à disposition du club plus de deux cents moutons nécessaires à l'organisation de la manifestation.

Programme détaillé des manifestations sur <http://acc17.fr> ou au 05.46.01.36.40

N°32 mai 2018

MAIRIE DE CHARRON
5 rue des écoles - 17230 charron
05 46 0150 22
mairie-de-charron@wanadoo.fr
www.charron17.fr



Charron info



Nous vous adressons ce nouveau Charron Infos avec beaucoup d'enthousiasme, qui n'est pas seulement le fruit d'un temps plus clément, mais surtout pour toutes ces nouvelles infos qui font de notre village un territoire où tout est possible...

Après huit années d'attente et de rebondissements, nous avons enfin vu les engins de chantier arriver sur la Marina pour faire de ce

lieu un outil moderne, permettant aux professionnels mytilicoles de continuer à exercer leurs activités sur notre commune.

Tout est possible aussi dans les aménagements de sécurité de notre espace urbain. Avant la fin de cette année, deux nouveaux lieux seront sécurisés (rue du 19 Mars et la zone de commerces).

Enthousiasme dans l'idée de faire de Charron un village où la qualité de vie reste une priorité. Pour cela, vos élus ont validé plusieurs opérations qui vous sont présentées aujourd'hui (éco-pâturage, circuits courts à la cantine).

Enthousiastes, nous le serons également en étant toujours plus nombreux à participer à cette nouvelle édition de Moul'Stock.

Cet état d'esprit où tout vous semble possible, nous le devons à cette rigueur et cette détermination que nous avons su nous imposer tout au long de ce mandat. Parler d'embellie ne doit pas nous faire oublier d'être vigilants afin que Charron reste un village où tout est possible...

A bientôt.

Jérémy Boisseau
Votre Maire.

LANCEMENT DE LA SAISON MYTILICOLE

Produire des moules n'est pas chose simple. Il ne suffit pas de planter des filières en mer et d'attendre. C'est un travail exigeant, rythmé par les saisons, où une attention permanente est portée aux coquillages. Une quarantaine d'entreprises mytilicoles sont présentes sur le territoire de Charron. Les pieux ont été changés durant l'hiver et les

bateaux carénés sont fin prêts pour la saison 2018 qui débutera par les moules de filières. En mai, les jardiniers de la mer effectueront une surveillance de tous les instants de la qualité de l'eau et des coquillages pour s'assurer qu'ils ne se dégrappent pas. C'est chaque année entre huit et dix mille tonnes de moules qui sont ainsi récoltées en baie de l'aiguillon.



VERS UNE RESTAURATION SCOLAIRE TOUJOURS PLUS RESPONSABLE

LA RESTAURATION SCOLAIRE EN CHIFFRES

23 230
repas servis en 2017

57
repas spéciaux servis par an

182
élèves accueillis, dont 68 en maternelle et 114 en élémentaire

3
services quotidiens

Encadrement :
Maternelle : 1 adulte par table de 8 enfants
Elémentaire : 1 adulte pour 2 tables de 8 enfants

Coût d'un repas : 6,54 €
Prix payé par les familles :
repas réservé : 3 €
repas non réservé : 4,04 €

Un projet de loi, adopté en conseil des ministres le 31 janvier dernier et directement issu des Etats généraux de l'alimentation, prévoit que la restauration collective devra s'approvisionner avec « au moins 50% de produits biologiques, locaux ou sous signe de qualité à compter du 1er juillet 2022 ». Face à cette future obligation, Charron anticipe et conduit une réflexion pour améliorer encore la qualité de l'alimentation dans la restauration scolaire.

Des plats préparés sur place

Chaque jour, Véronique, cuisinière municipale, prépare derrière ses fourneaux près de 200 repas pour les enfants de nos écoles maternelle et élémentaire. Deux aides l'assistent, l'une en cuisine, l'autre à la plonge. Ici, pas de plat tout prêt. Véronique conçoit les menus, commande les produits qu'elle transforme et améliore sur place. Conseillée pendant plusieurs années par une nutritionniste, elle porte une attention particulière à l'élaboration des repas. « Nous essayons de diversifier les menus et de proposer aux enfants des plats et des saveurs variés pour développer leur goût, précise Martine Boutet, adjointe chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse. De nombreux processus doivent être respectés en matière d'hygiène, de sécurité et d'équilibre alimentaires. Nous sommes par exemple vigilants au grammage ou aux quantités de matières grasses. »

L'étude d'un approvisionnement en circuits courts

La commune s'approvisionne aujourd'hui auprès de différents fournisseurs : des nationaux tels Transgourmet, grossiste en produits alimentaires et des locaux comme Archambaud Viandes, boucher industriel installé en Vendée ou la boulangerie Fleur de blé de Charron qui livre le pain de nos cantines. « Face à la réglementation applicable en 2022, nous voulons anticiper. Nous n'avons aucune obligation actuelle mais nous souhaitons adapter dès aujourd'hui

nos pratiques avant d'être contraints, poursuit Martine Boutet. Nous menons une réflexion pour la mise en place d'un approvisionnement en circuits courts, notamment pour les légumes et la viande. Nous allons par exemple prospecter les magasins fermiers locaux. »

Objectifs de la démarche : améliorer encore la qualité de la restauration pour les enfants, valoriser les ressources locales en soutenant les professionnels du territoire soucieux d'une agriculture respectueuse de l'environnement et réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone de la commune. Valoriser les produits locaux, c'est aussi habituer les enfants à bien s'alimenter et limiter le gaspillage car des repas de meilleure qualité généreront moins de déchets. Rappelons à ce sujet que notre cantine est équipée d'un composteur et que le tri des déchets y est d'ores et déjà pratiqué.

Vers une restauration de qualité et accessible à tous

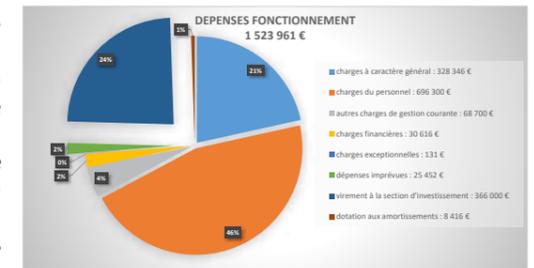
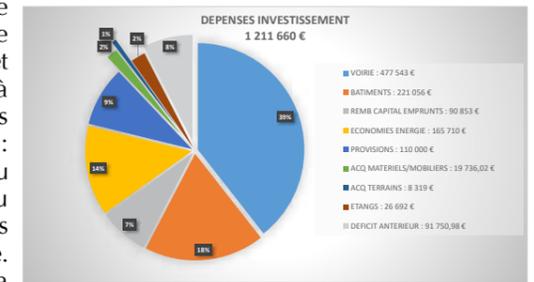
« Notre objectif est l'intérêt de l'enfant, conclut Martine Boutet. Nous étudions ce qui est le mieux pour lui en termes de qualité alimentaire mais avec cohérence. Nous devons à la fois intégrer les ressources techniques et financières dont dispose la commune et veiller, pour les familles, au maintien des tarifs aujourd'hui pratiqués. Le recours aux produits locaux ne doit pas entraîner d'augmentation du prix des repas. » C'est là l'objet de la réflexion en cours : trouver le juste équilibre entre bien de l'enfant, moyens communaux et maintien d'une restauration scolaire accessible.



BUDGET 2018 : L'EMBELLIE EST LÀ

Depuis 2016, l'autofinancement, c'est-à-dire la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement, que dégage la collectivité est suffisant pour rembourser ses emprunts et réaliser de l'investissement. Pour l'année 2018, il s'élève à 366 000 €. Il permet de rembourser le capital des emprunts à hauteur de 109 275 € et servira à financer des travaux : ateliers municipaux, sécurisation de la traversée de la rue du Château au niveau de la zone commerciale, sécurisation du carrefour rue du Château/rue Pierre Loti, aménagement des étangs et fin des travaux de l'entrée de la rue de La Rochelle. L'embellie des finances de la commune s'explique par la combinaison de plusieurs décisions et facteurs :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement et plus particulièrement des charges du personnel qui constituent le poste le plus important en section de fonctionnement. En 2013, ces charges représentaient 55 % des dépenses de fonctionnement. En 2018, elles ne représentent plus que 46 %.
- L'augmentation des dotations de l'Etat : la dotation de solidarité rurale et la dotation de péréquation ont augmenté de 73 000 € depuis 2017.
- L'augmentation des impôts locaux de 2 % tous les ans depuis 2016.
- La baisse des remboursements des annuités d'emprunt : ils s'élèvent à 120 000 € en 2018 contre 170 000 € en 2010.



ECO-PÂTURAGE : CHARRON S'ÉQUIPE DE TONDEUSES À QUATRE PATTES.

Le conseil municipal a voté en mars dernier une expérimentation d'éco-pâturage sur le territoire de Charron menée en partenariat avec l'Aunis Atlantique Club Canin Charentais 17. De mai à fin septembre, cent à cent-cinquante moutons entretiendront, sous la surveillance d'un berger, les espaces communaux restés en friche. Cette méthode alternative à l'entretien mécanique des espaces verts permet de conserver la biodiversité et de réduire les impacts environnementaux de l'entretien tout en limitant les coûts de gestion. L'éco-pâturage, c'est en effet zéro traitement, zéro bruit, zéro déchet, zéro coût énergétique, la fertilisation naturelle des sols et la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. C'est aussi la création de sites agréables pour les promeneurs, notamment les enfants, de lieux d'échange et de découverte propices au développement du lien social. Les moutons seront répartis sur trois zones : rues du 19 mars et du 14 juillet, entrée de Charron-route d'Esnandes et contre digue-zones des étangs. Chaque zone disposera d'un espace de repli durant la nuit et les week-ends. Pour en savoir plus, rendez-vous sur charron17.overblog.com.

COÛT DU PROJET D'ÉCO-PÂTURAGE : 11 870 €
PROJET SUBVENTIONNÉ PAR LE PROGRAMME EUROPÉEN LIAISON ENTRE ACTION DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE RURALE (LEADER), QUI VISE À SOUTENIR DES PROJETS PILOTES EN ZONE RURALE.
COÛT FINAL POUR LA COMMUNE : 2 374 €

UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE CHARRONNAIS

Le patrimoine culturel des communes riveraines de la Sèvre niortaise est inventorié : dans une zone d'un kilomètre, tous les bâtiments antérieurs aux années 1960 sont ainsi répertoriés. Cette enquête de terrain, conduit en Charente-Maritime par le Centre vendéen de recherches historiques soutenu par la région, sera complétée de recherches en archives et une base de données sera accessible sur les sites inventaire.poitou-charentes.fr et histoire-vendee.com.

L'étude débute à Charron en avril 2018 et mettra en valeur l'évolution de son territoire, les ouvrages hydrauliques qui le ponctuent, ainsi que les caractéristiques historiques et architecturales des principaux monuments, maisons et anciennes fermes. Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous détenez des informations sur l'histoire de la commune, contactez Yannis Suire, conservateur du patrimoine. 02 51 47 74 49. yannis.suire-cvrrh@orange.fr